



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES**

Service agriculture et espace rural

Dossier suivi par Allison DJEBBI
Mel : ddt-saer-bfae@aube.gouv.fr
Tél. : +33 3 25 46 21 38

Réf. : 044202407124444-10240207
LRAR n° :

**Direction départementale
des territoires de l'Aube**

La Préfète

à

GAEC DU MONTAIGU
10 rue de la Croix MASSEY

10120 LAINES-AUX-BOIS

TROYES, le 15/07/2024

**Demande d'autorisation d'exploiter n° 044202407124444-10240207
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET**

Monsieur,

Vous avez signé dans Logics le 12/07/2024, une demande d'autorisation d'exploiter des terres d'une superficie de 18.1600 ha à LA RIVIERE-DE-CORPS (10440), PRUGNY (10190), actuellement mises en valeur par monsieur DEBURE Didier. Les références cadastrales sont reprises dans le récapitulatif en annexe.

Votre dossier, enregistré sous le numéro 044202407124444-10240207, est complet à la date du 12/07/2024. Il sera instruit par les services de la DDT et fera l'objet d'une publicité en mairie et sur le site internet de la préfecture de l'Aube.

Le délai d'instruction de votre demande est de quatre mois, susceptible d'être prolongé à six mois conformément à l'article R 331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime, à compter de la date mentionnée ci-dessus. Durant ce délai, des informations supplémentaires sont susceptibles de vous être demandées, sans que cela puisse toutefois interrompre le délai d'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 12/11/2024, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter**. Dans ce cas, vous pourrez solliciter une attestation auprès du service instructeur, conformément aux dispositions de l'article L 232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète,
pour le directeur départemental des territoires,
l'adjoite au chef du service agriculture et espace rural

Sylvette GUBLIN

PJ : références cadastrales

Références cadastrales des biens objet de la demande

Dénomination et commune du demandeur : Le GAEC DU MONTAIGU demeurant à LAINES-AUX-BOIS a déposé une demande d'autorisation d'exploiter pour : 18.1600 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface en ha
10190 PRUGNY	000 ZH 25	0.6800
10190 PRUGNY	000 ZH 26	9.1200
10190 PRUGNY	000 ZH 18	0.4100
10440 LA RIVIERE-DE-CORPS	000 0E 26	5.0300
10190 PRUGNY	000 ZH 17	2.9200